



PARC RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE GENTILLY

Randonnée pédestre et lieux de pêche

LÉGENDE

SENTIERS DE RANDONNÉE PÉDESTRE

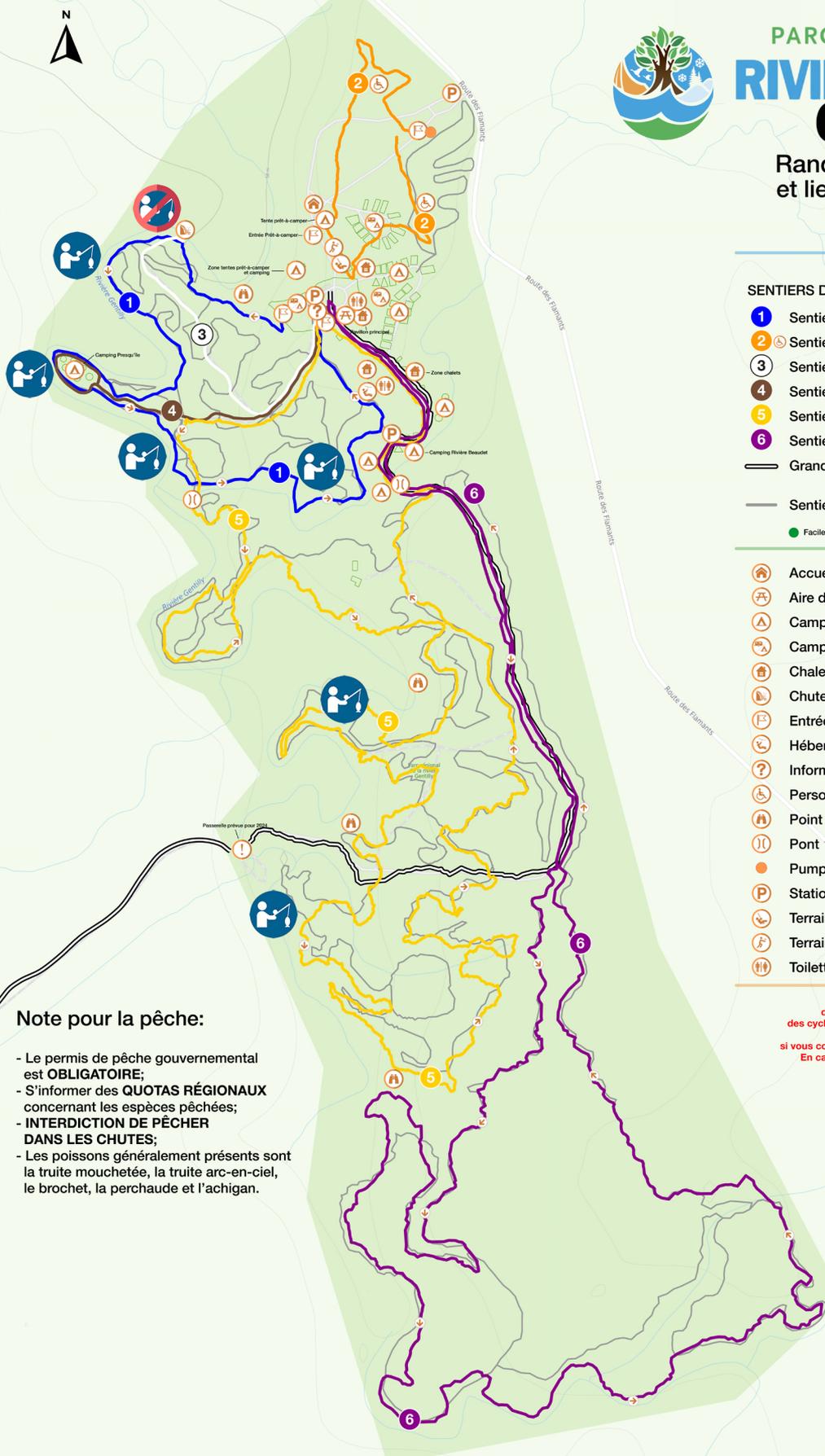
- 1 Sentier 1 2.1 km
- 2 Sentier 2 1.1 km
- 3 Sentier 3 650 m (1.3 km aller-retour)
- 4 Sentier 4 726 m
- 5 Sentier 5 6.7 km
- 6 Sentier 6 6.5 km
- Grand Tronc 1.8 km aller-retour

Sentiers de vélo de montagne

- Facile
- Intermédiaire
- ◆ Difficile

- Accueil
- Aire de pique-nique
- Camping
- Camping et caravanning
- Chalet
- Chute
- Entrée sentiers
- Hébertisme
- Information
- Personne à mobilité réduite
- Point de vue
- Pont
- Pumtrack
- Stationnement
- Terrain de jeux
- Terrain de volleyball
- Toilette

ATTENTION
dans certains secteurs,
des cyclistes circulent à sens inverse.
SVP, informez-nous
si vous constatez des bris: 819 298-2455.
En cas d'urgence: 819 383-7134.



Note pour la pêche:

- Le permis de pêche gouvernemental est **OBLIGATOIRE**;
- S'informer des **QUOTAS RÉGIONAUX** concernant les espèces pêchées;
- **INTERDICTION DE PÊCHER DANS LES CHUTES**;
- Les poissons généralement présents sont la truite mouchetée, la truite arc-en-ciel, le brochet, la perchaude et l'achigan.

